

Cadre réservé au Cofrac :

#### PREPARATION DES EVALUATIONS SUR SITE

### QUESTIONNAIRE D'AUTO-EVALUATION (NF EN ISO/IEC 17025:2017)



Laboratoire pour lequel l'accréditation est demandée :

Cerema Centre-Est / Département laboratoire de Clermont-Ferrand

Ce questionnaire a été transmis au Cofrac le :

N° de convention d'accréditation	n :
N° d'accréditation :	
Pilotage : RA :	Secrétaire :



### QUESTIONNAIRE D'AUTO-EVALUATION (NF EN ISO/IEC 17025:2017)



#### **Préambule**

Ce questionnaire, une fois complété, apportera les informations utiles à la structure permanente du Cofrac lui permettant de constater si l'organisme a pris en compte les exigences essentielles de la norme NF EN ISO/IEC 17025:2017 et si l'évaluation (initiale ou de transition) peut être programmée.

Il sera également remis à l'équipe d'évaluation, une fois celle-ci constituée, et lui permettra de préparer sa mission dans les meilleures conditions.

Enfin, il sera certainement un outil d'autodiagnostic pour l'organisme lui-même.

Dans tous les cas, deux réponses aux questions (Oui, Non) sont proposées. L'organisme y mentionnera la référence des principaux documents du système qualité (manuel qualité, procédure, instruction, mode opératoire, etc.) traitant du sujet. Il est possible d'apporter des précisions ou explications complémentaires dans les zones de commentaires.

Les réponses attendues concernent uniquement les prestations présentées à l'accréditation, cette précision étant apportées dans le cas où les pratiques du laboratoire sont différentes suivant ses activités.

Pour des raisons pratiques, les réponses des organismes peuvent êtres complétées par des documents explicatifs joints tels que tableaux, organigrammes, schémas, etc.

L'ordre de ce questionnaire suit celui de la norme NF EN ISO/IEC 17025:2017.

Les termes et définitions donnés dans les normes NF EN ISO/IEC 17025:2017 et NF EN ISO/CEI 9000 s'appliquent.

#### PERSONNE AYANT RENSEIGNE LE QUESTIONNAIRE :

Nom: CUER Alexandre

Fonction : Directeur Adjoint du Laboratoire

Téléphone : 06 62 21 74 08 Courriel : alexandre.cuer@cerema.fr





Questions	Oui	Non	Références documents et commentaires			
4. EXIGENCES GENERALES						
4.1 Impartialité						
Existe-t-il des moyens visant à assurer que l'organisme exerce ses activités en toute impartialité et que les risques susceptibles de porter atteinte à cette dernière sont régulièrement identifiés ?	$\boxtimes$		Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires – Chapitre IV : Des obligations et de la déontologie.  Engagement de la Direction. Engagement d'impartialité et de confidentialité signé par les agents.			
4.2. Confidentialité						
Assurez-vous la confidentialité des informations générées au cours de la réalisation des activités de l'organisme ou toutes autres informations obtenues ?			Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires – Chapitre IV : Des obligations et de la déontologie.  Engagement de la Direction. Engagement de d'impartialité et de confidentialité signé par les agents. Accès restreints (fichiers informatiques sur répertoires à accès confidentiels ; dossiers papiers sous clé).			
Indiquez-vous au client, à l'avance, les informations que vous avez l'intention de rendre publiques ?			Conditions Générales d'Intervention Cerema. Les résultats d'essais ne sont communiqués qu'au client.			
5. EXIGENCES STRUCTURELLES						
Les activités exercées par l'organisme conformément au référentiel d'accréditation (NF EN ISO/IEC 17025) sont-elles documentées ?			Procédure Réalisation de prestations d'essais Cofrac ou de Référentiels Sensibles R2.P.002.  Documentation propre à chaque Unité Technique (UT).			
Votre organisme fait-il partie d'une organisation ayant d'autres activités que celles relatives aux essais, aux étalonnages ou aux échantillonnages ?			Loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 - Titre IX portant sur la création du Cerema au 01/01/2014.			
Si oui, lesquelles ?			Etudes, contrôles, recherche, audits, diagnostic, inspection, expertise, normalisation, bureau d'étude.			
La place de l'organisme et les relations entre les différents services de l'organisation sont-ils définis ?			Organigramme du DLCF. Manuel Qualité du Cerema-Centre-Est. Plan Qualité Sécurité Environnement (PQSE) du DLCF.			
L'encadrement de l'organisme ayant la responsabilité générale du laboratoire est-il identifié ?			Organigrammes du Cerema, du Cerema-Centre-Est et du DLCF.			
Les responsabilités et les relations entre les différents collaborateurs sont-ils spécifiés ?			Instruction M1.I.002 : Fonctions et responsabilités au Cerema Centre-Est . Organigramme DLCF. R2.DLCF.P001 – annexe spécifique COFRAC au DLCF			
L'organisation est-elle bien définie ?			Instruction M1.I.002 : Fonctions et responsabilités au Cerema Centre-Est. Organigramme DLCF. R2.DLCF.P001 – annexe spécifique COFRAC au DLCF			





Questions	Oui	Non	Références documents et commentaires
Avez-vous du personnel disposant de l'autorité et des ressources pour accomplir les activités de l'organisme y compris la mise en œuvre, le maintien et l'amélioration du système de management ?			Instruction M1.I.002 : Fonctions et responsabilités au Cerema Centre-Est. Fiches de poste. Délégations.
Assurez-vous la communication interne relatives à			
- l'efficacité du système de management ?			Revue de direction du DLCF. Revue de direction de chaque ex domaine (3 et 23)
- l'importance de satisfaire aux exigences des clients et aux autres exigences ?			Revue de direction du DLCF. Revue de direction de chaque ex domaine (3 et 23)
Assurez-vous le maintien de l'intégrité du système de management lors de changements ?			Engagement de la direction. Processus Gestion des Compétences. Veille normative. Fiche d'Evolution d'un Référentiel.
6. EXIGENCES RELATIVES AUX RESSOURCES			
6.2. Personnel			
Existe-t-il des dispositions visant à assurer que votre personnel interne ou externe travaille conformément à votre système de management ?			Audits internes. Revues des rapports d'essais. Revue de direction du DLCF. Fiche évaluation de sous-traitant. Formation. Entretien professionnel.
Avez-vous identifié les fonctions ayant une influence sur les résultats ?			Instruction M1.I.002 : Fonctions et responsabilités au Cerema Centre-Est. Tableau des qualifications et des habilitations. R2.DLCF.P001 – annexe spécifique COFRAC au DLCF
Avez-vous documenté les exigences de compétences (niveau d'études, qualification formation, connaissances techniques, aptitudes et expérience) requises pour ces fonctions ?			Instruction M1.I.002 : Fonctions et responsabilités au Cerema Centre-Est. Dossier de Qualification et d'Habilitation. Fiche de poste. Tableau des qualifications et des habilitations.
La direction du laboratoire communique-t-elle aux membres du personnel leurs tâches, responsabilités et autorités ?	$\boxtimes$		Fiche de poste. Délégations. Instruction M1.I.002 : Fonctions et responsabilités au Cerema Centre-Est. Tableau des qualifications et des habilitations. Réunions d'UT.
Concernant le personnel, avez-vous une procédure et des enregistrements associés relatifs à :			Processus Gestion des compétences.
- la détermination des exigences de compétences ;			S1.P.004 : procédure qualification et habilitation. Dossier de Qualification et d'Habilitation.
- la sélection ;			S1.P.004 : procédure qualification et habilitation.  Dossier de Qualification et d'Habilitation.
- la formation ;			S1.P.004 : procédure qualification et habilitation.
- la supervision;			Dossier de Qualification et d'Habilitation. S1.P.004 : procédure qualification et habilitation. Dossier de Qualification et d'Habilitation. S1.DM.004 : contrat de formation par compagnonnage.







Q	uestions	Oui	Non	Références documents et commentaires
-	l'autorisation ;	$\boxtimes$		S1.P.004 : procédure qualification et habilitation. Tableau des qualifications et des habilitations. Dossier de Qualification et d'Habilitation.
-	le suivi des compétences			Tableau des qualifications et des habilitations.
	vez-vous des preuves d'autorisation à réaliser es tâches spécifiques y compris :			
-	le développement, la modification, la vérification et la validation des méthodes ;			Non concerné.
-	l'analyse des résultats, incluant le cas échéant les déclarations de conformité ou les avis et interprétations ;			Instruction M1.I.002 : fonctions et responsabilités au Cerema Centre-Est. Tableau des qualifications et des habilitations.
-	le compte rendu, l'examen et l'approbation des résultats.			Instruction M1.I.002 : Fonctions et responsabilités au Cerema Centre-Est. Tableau des qualifications et des habilitations.







Questions	Oui	Non	Références documents et commentaires
6.3. Installations et conditions ambiantes			
Les exigences relatives aux installations et aux conditions ambiantes où sont réalisées les activités de laboratoire, pouvant affecter la validité des résultats sont-elles identifiées et documentées ?			Procédures et instructions propres à chaque UT.
Réalisez-vous des activités de laboratoire sur site ou au sein d'installations non maitrisées en permanence ?			
Si oui, lesquels?			
6.4. Equipements			
Disposez-vous des équipements appropriés en lien avec vos activités de laboratoire et ayant une influence sur vos résultats ?			Base informatique GePI-Cerema d'aide à la Gestion d'un Parc d'Instruments de mesure.
Existe-t-il une procédure concernant la gestion des équipements ?			Procédure S4.P.002 : Maitrise et suivi métrologique des équipements de contrôle de mesure et d'essai.
Les équipements qui échappent à votre contrôle direct répondent-ils aux mêmes exigences que vos propres équipements ?			Pas concerné.
Assurez-vous le suivi métrologique des équipements à l'aide d'un programme défini puis revu ?			Suivi tracé sur GePI-Cerema. Planification annuelle des interventions métrologiques. Notification de campagne en cours d'année.
Ces équipements répondent-ils aux spécifications définies afin d'atteindre l'exactitude et/ou l'incertitude de mesure souhaitée ?			Les exigences sont définies dans GePI-Cerema et reprécisées avant chaque campagne d'intervention métrologique par les correspondants matériels. L'unité Métrologie-Mesure statue sur la conformité des équipements.
Les équipements de mesure répondant aux critères définis au § 6.4.6 de la norme sont-ils étalonnés ? Si non, merci de préciser les équipements concernés.			
Le statut de ces derniers est-il identifié et sans équivoque pour l'utilisateur ?			Etiquette sur matériel, en lien avec la base GePI- Cerema. GePI-Cerema est accessible en lecture par l'ensemble des agents.
Avez-vous prévu une gestion des équipements défectueux ?			Procédure S4.P.002 : Maitrise et suivi métrologique des équipements de contrôle de mesure et d'essai.
Des enregistrements concernant les équipements et leur utilisation sont-ils établis ? (fiches d'identification, fiche de vie, version des logiciels et du firmware, etc.)			Les rapports métrologiques sont déposés sur GePI- Cerema en format PDF. Fiches de vie matériel.







Questions	Oui	Non	Références documents et commentaires
6.5. Traçabilité métrologique			
La traçabilité métrologique des résultats de mesure au moyen d'une chaine ininterrompue d'étalonnage est-elle documentée et maintenue ?			Procédures et instructions métrologie. Enregistrements.
Quel sont les moyens d'assurer le raccordement des mesures au système international d'unités (S.I.) :			
- A partir d'étalonnage assuré par un organisme accrédité ?			Selon le matériel et type d'essai.
- A partir de valeurs certifiées de matériaux de référence certifiés ?			Selon le matériel et type d'essai.
- A partir de comparaisons directes ou indirectes effectuées par l'organisme à l'aide d'étalons nationaux ou internationaux raccordés au SI ?			Selon le matériel et type d'essai.
Employez-vous des équipements pour lesquels la traçabilité d'unités au SI ne peut être assurée ?			
6.6. Produits et services fournis par des prestata	aires e	xterne	es
Assurez-vous que les produits et services ayant une influence sur vos activités ou contribuant au fonctionnement du laboratoire sont identifiés et adaptés ?			Liste des consommables critiques identifiés au niveau de chaque UT. Suivi des fournisseurs. Marchés métrologie, reprenant les exigences techniques requises (raccordements, accréditation, adéquation aux besoins de UT).
Disposez-vous d'une procédure et conservez-vous les enregistrements relatifs aux § 6.6.2 de la norme ?			Procédure achat : S3.P.001. Procédure évaluation des fournisseurs : S3.P.003.
Communiquez-vous à vos prestataires externes les exigences définies au § 6.6.3 de la norme ?	$\boxtimes$		Marchés métrologie. Contrôles après maintenance, si adapté.
7. EXIGENCES RELATIVES AUX RESSOURCES			
7.1. Revue des demandes, appels d'offres et cor	trats		
Disposez-vous d'une procédure relative à la revue des demandes, des appels d'offres ou des contrats ?			Procédure R2.P.001 : Gestion d'une prestation au Cerema Centre-Est Procédure R2.P.002 : Réalisation de prestations d'essais Cofrac ou de Référentiels Sensibles.
Les enregistrements des revues, discussions avec le client, et de toutes les modifications significatives sont-ils conservés ?			Procédure R2.P.001 : Gestion d'une prestation au Cerema Centre-Est. Procédure R2.P.002 : Réalisation de prestations d'essais Cofrac ou de Référentiels Sensibles. Instructions propres à chaque UT.
Lorsque vous faites appel à des prestataires externes pour vos activités de laboratoire, obtenez-vous l'approbation de vos clients ?			Pas de sous-traitance de nos actvités de laboratoire dans le cadre de l'accréditation Cofrac.
Etes-vous amené à émettre des déclarations de			Le DLCF n'en emet pas mais le système Cerema





conformité ?			prestations d'essais Cofrac ou de Référentiels Sensibles R2.P.002.
Si oui, les règles de décision sont-elles définies et communiquées au client ?			
Questions	Oui	Non	Références documents et commentaires
7.2. Sélection, vérification et validation des méth	odes		
7.2.1. <u>Sélection et vérification des méthodes</u>			
Avez-vous documenté vos méthodes et les mettez-vous à disposition de votre personnel ?			Liste des normes et méthodes applicables dans chaque UT
La méthode est-elle confirmée (ou vérifiée) avant de la mettre en œuvre ?			Normes et référentiels techniques validés.
Cette démarche est-elle répétée à chaque révision de la méthode ?			Fiche d'évolution de référentiel.
Lorsque le développement d'une méthode est nécessaire, assurez-vous la planification du développement et la revue périodique d'un plan de développement ?			Non applicable.
7.2.2. <u>Validation des méthodes</u>			
Les méthodes internes (développées par le laboratoire, adaptation de norme, etc.) mises en œuvre sont-elles validées ?			Non applicable.
Les caractéristiques de performance des méthodes validées en vue de l'emploi prévu correspondent-elles aux besoins du client et sont-elles conforme aux exigences spécifiées ?			Non applicable.
Lors d'une validation de méthode, les enregistrements exigés au § 7.2.2.4 de la norme sont-ils conservés ?			Non applicable.
7.3. Echantillonnage			
Dans le cadre de vos activités de laboratoire, réalisez-vous l'échantillonnage de substances, produits ou matériaux destinés à des essais ou étalonnages ultérieurs ? Si non, passez à la question 7.4.			Non en béton Oui en granulats
Un plan et une méthode d'échantillonnage, tenant compte des facteurs qui ont un impact sur la validité des résultats ultérieurs, sont-ils établis ?			En granulats, traçabilité sur le rapport d'essais
Le plan et la méthode d'échantillonnage sont-ils disponibles sur le site d'échantillonnage ?			
Conservez-vous les enregistrements des données d'échantillonnage exigées au § 7.3.3 de la norme ?			En granulats, tracabilité sur la feuille de réception et le rapport d'essai





Questions	Oui	Non	Références documents et commentaires			
7.4. Manutention des objets d'essai ou d'étalonnage						
Avez-vous établi une procédure relative à la manutention des objets d'essais et d'étalonnage (y compris le stockage ou le conditionnement spécifique des objets)?			Procédures propres à chaque UT et à l'unité Métrologie- Mesure.			
Existe-t-il un système d'identification non ambigüe des objets d'essai ou d'étalonnage ?			Traçabilité garantie par l'utilisation d'identifications uniques (procédures propres à chaque UT et à l'unité Métrologie-Mesure).			
7.5 Enregistrements techniques						
Avez-vous prévu des enregistrements techniques (données, calculs, observations, rapport, responsabilités, etc.) correspondant à chaque activité de laboratoire et permettant de la répéter dans des conditions aussi proches que possible de l'original ?			Procédures, instructions métier, documents modèles.			
Les modifications apportées aux enregistrements techniques peuvent-elles être tracées en remontant aux données et versions précédentes ou aux observations d'origine ?			Historique accessible depuis la base de gestion documentaire (Gedoq). Les modifications dans les documents sont matérialisées (surlignage) ou indiquées dans les commentaires associés au document (pour les documents diffusés à l'extérieur de la structure). Conservation documentation intermédiaire.			
7.6 Évaluation de l'incertitude de mesure						
Avez-vous identifié les sources d'incertitude de mesure et évalué l'incertitude de mesure en tenant compte de toutes des contributions importantes ?						
7.7 Assurer la validité des résultats						
Avez-vous prévu une procédure pour surveiller la validité de vos résultats ?	$\boxtimes$		Procédure R2.P.002 : Réalisation de prestations d'essais Cofrac ou de Référentiels Sensibles.			
Cette surveillance est-elle planifiée et revue ?			Revue de direction du DLCF Revue de direction de chaque ex domaine (3 et 23) Tableau de suivi et de planification des campagnes d'essais croisés. Revue des maintiens de compétences. Planning des contrôles métrologiques			
Les données résultantes sont-elles enregistrées de sorte que les tendances soient détectables ?		$\boxtimes$	L'unité Métrologie-Mesure assure le suivi des dérives des matériels d'essai dont elle a la charge.			
Pour surveiller la performance du laboratoire, participez-vous à des essais d'aptitude ou des comparaisons interlaboratoires ?			Participation à des campagnes de Comparaisons InterLaboratoires, si existantes et selon la typologie d'essai.			
Si non, merci de préciser les autres moyens mis en œuvre.			Comparaisons internes ou utilisation de matériaux de référence.			
Ces données de surveillance sont-elles analysées ?			Analyse réalisée au niveau de chaque UT.			





Questions	Oui	Non	Références documents et commentaires
7.8 Rapport sur les résultats			
Avez-vous mis un œuvre un dispositif de revue et d'approbation de tous les rapports émis?			revue systématique feuille de prélèvements / feuilles d'essais avant validation rapport d'essais
Le rapport sur les résultats contient-il tous les éléments exigés dans ce paragraphe ?			
Etes-vous amenés à émettre des déclarations de conformité sur les rapports?			
Si oui, la règle de décision est-elle documentée ?			Procédure R2.P.002 : Réalisation de prestations d'essais Cofrac ou de Référentiels Sensibles.
Etes-vous amenés à émettre des avis et interprétations ?			
Si oui, les bases sur lesquelles reposent les avis et interprétations sont elles documentées ?			Procédure R2.P.002
Les personnes émettant ces avis et interprétations sont-elles dûment autorisées ?			Sans objet
Lorsqu'un rapport émis doit être remplacé, amendé ou réémis, avez-vous prévu de clairement identifier toute modification d'informations et, si besoin, d'ajouter l'explication de cette modification au rapport ?			Procédure R2.P.002
Lorsqu'il est nécessaire d'émettre un nouveau rapport complet, celui-ci comporte-t-il une identification unique et fait-il mention de l'original qu'il remplace ?			Procédure R2.P.002 : Réalisation de prestations d'essais Cofrac ou de Référentiels Sensibles. Ex domaine 3 : le numéro ne change pas car il est lié au prélèvement. Pour les 2 ex domaines, la mention ANNULE et REMPLACE est apposée et les modifications sont tracées en rouge et gras (cf procédure Procédure R2.P.002)
7.9 Réclamations			
Avez-vous documenté vos dispositions (comprenant les éléments demandés au § 7.9.3) pour enregistrer, analyser et traiter les réclamations ?			Procédure M2.P.002 : Maîtrise des non-conformités, actions correctives et actions préventives. Procédure R2.P.002
Les conclusions sont- elles établies ou revues et approuvées par une personne n'ayant pas été impliquée dans les activités de laboratoire remises en cause ?			Procédure M2.P.002 : Maîtrise des non-conformités, actions correctives et actions préventives. Procédure R2.P.002
7.10 Travaux non conformes			
Disposez-vous d'une procédure tenant compte des points a) à f) du § 7.10.1 de la norme pour la gestion de vos travaux non conformes ?			Procédure M2.P.002 : Maitrise des non-conformités, actions correctives et actions préventives.
Avez-vous prévu de conserver les enregistrements des travaux non conformes et de leurs traitements ?			Procédure M2.P.002 : Maitrise des non-conformités, actions correctives et actions préventives.  Tableau des non conformité et actions préventives







Questions	Oui	Non	Références documents et commentaires				
7.11 Maîtrise des données et gestion de l'information							
Le ou les systèmes de gestion de l'information du laboratoire sont-ils-validés en termes de fonctionnalité avant mise en œuvre ?			Architecture des serveurs, prévoyant notamment l'existence d'espaces de stockage de données confidentiels.  Procédures propres à chaque UT.				
Les modifications de ce système sont-elles autorisées, documentées et validées avant leur mise en œuvre ?			Architecture des serveurs. Procédures propres à chaque UT.				
La protection et l'intégrité du ou des systèmes de gestion de l'information du laboratoire sont-elles assurées ?			Maintenance informatique, procédures de sauvegarde informatique, pare-feu, antivirus.				
Est-ce que votre système de gestion de l'information est géré et entretenu, en partie ou en totalité, hors site ou par un prestataire externe ?			Service informatique du Secrétariat Général du Cerema Centre-Est, externe de fait au DLCF, mais faisant partie intégrante du même service.				
Si oui, assurez-vous que ce dernier satisfait à toutes les exigences applicables de la norme ?							
Les calculs et transferts de données sont-ils vérifiés de façon appropriée et systématique ?			Validations puis verrouillage des feuilles de calcul. Audits internes.				
8. EXIGENCES RELATIVES AU SYSTEME DE MANAGEMENT							
8.2. Documentation du système de management							
Avez-vous défini des politiques et des objectifs relatifs à :							
- la compétence?			Processus compétence. Dossier de Qualification et d'Habilitation.				
- l'impartialité ?			Engagement d'impartialité et de confidentialité. Conditions Générales d'Intervention.				
- la cohérence des activités ?			Projet stratégique Demain 2020 (2017/2018) du DLCF				
L'ensemble de la documentation fait-elle l'objet d'un référencement ?							
8.3. Maîtrise de la documentation du système de	8.3. Maîtrise de la documentation du système de management						
Existe-t-il des dispositions visant à assurer le respect des exigences relatives aux éléments exigés du § 8.3.2 de la norme ?							
Les documents applicables sont-ils disponibles aux utilisateurs ?	$\boxtimes$		Gedoq, accessible à l'ensemble du personnel en lecture + adresse intranet pour accès rapide				





Questions		Non	Références documents et commentaires
8.4. Maitrise des enregistrements			
Existe-t-il des dispositions relatives à la gestion des enregistrements ?			Procédures et instructions Cerema-Centre-Est et propres à chaque UT.
Si oui, prévoient-elles des dispositions sur :			
- l'identification, le stockage ?			
- l'accessibilité ?			
- la protection, la sauvegarde ?			
- les durées de conservation et l'élimination des enregistrements?			
- l'archivage ?			
8.5. Actions à mettre en œuvre face aux risques	et opp	ortun	ités
Avez-vous identifié les risques et opportunités liés à vos activités de laboratoire et à vos objectifs ?			Revue de direction DLCF + revues des ex domaines 3 et 23
En lien avec ces risques et opportunités, avezvous planifié :			
- les actions à mettre en œuvre ?			Revues des ex domaine 3 et 23
- la vérification de l'efficacité de ces actions ?			Revues des ex domaine 3 et 23
Vérifiez-vous l'efficacité de celles-ci ?			Revues des ex domaine 3 et 23
Conservez-vous des preuves :			
- de la nature et des causes des non conformités ?			Revues des ex domaine 3 et 23
- des actions menées ?			Revues des ex domaine 3 et 23
- des résultats des actions correctives ?			Revues des ex domaine 3 et 23
8.6. Amélioration			
Des actions sont-elles mises en œuvre afin de prendre en compte des opportunités d'amélioration ?			Questionnaires satisfaction
Exploitez-vous les retours d'informations de la part de vos clients ?			Revue de direction du DLCF







Questions	Oui	Non	Références documents et commentaires	
8.7. Actions correctives				
En cas de non-conformité, assurez-vous sa correction et sa maîtrise?			Tableau des non conformité et actions préventives	
Menez-vous des actions correctives appropriées pour éliminer le ou les causes de la non-conformité ?			Tableau des non conformité et actions préventives	
Vérifiez-vous l'efficacité de celles-ci ?			Tableau des non conformité et actions préventives Revue de direction Cofrac du DLCF.	
Conservez-vous des preuves :				
- de la nature et des causes des non conformités ?			Tableau des non conformité et actions préventives	
- des actions menées ?			Tableau des non conformité et actions préventives	
- des résultats des actions correctives ?			Tableau des non conformité et actions préventives	
8.8. Audits internes				
Le laboratoire réalise t-il des audits internes à intervalle planifié?			Tableau de planification.	
Le périmètre d'audit interne couvre-t-il le système de management et les activités du laboratoire ?				
Ce périmètre tient-il compte de l'importance des activités, des changements, et des résultats des audits précédents ?				
Des actions appropriées sont-elles mises en place à l'issue de la réalisation des audits internes ?			Intégration dans le registre de suivi des NC, actions correctives et actions préventives, ainsi que dans le plan d'action du DLCF	
8.9. Revues de direction				
Procédez-vous à des revues de direction à intervalle planifié ?			Annuelle.	
Les éléments d'entrée, de sortie de la revue de direction ainsi que l'ensemble des décisions ou actions sont-ils enregistrés et suivis?				





<u>Commentaires</u> :	